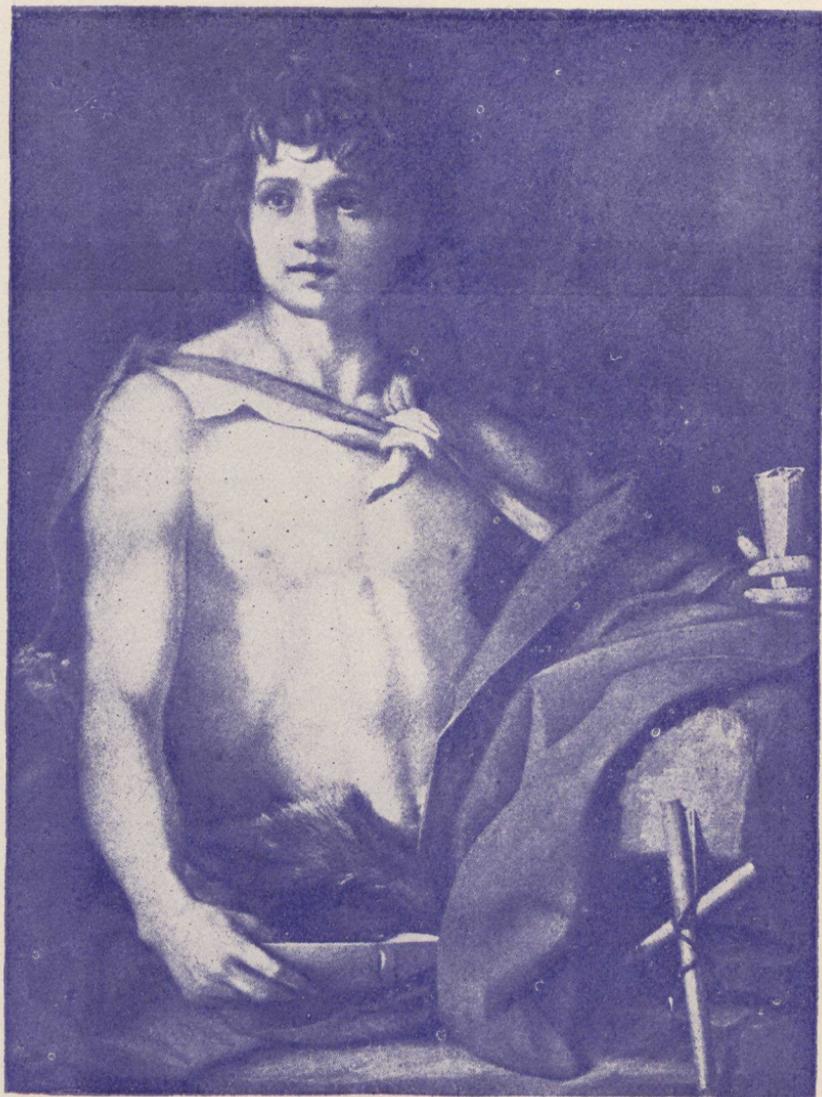


**PAGES
MANQUANTES**



(Andrea del Sarto)

ST JEAN-BAPTISTE

LETTRE EPISCOPALE

SUR LE ROSAIRE

La dévotion au saint Rosaire ne cesse de faire de grands progrès au Canada. Le nombre des confréries locales s'augmente considérablement d'année en année, et les fidèles montrent partout un grand empressement à s'y enrôler, et un sincère attachement à la chère dévotion.

C'est dans tous les temps que l'Eglise invite et presse ses enfants à tourner leurs regards vers la Mère de Dieu, et à placer leur confiance en celle qu'elle honore du titre de "Secours des Chrétiens". Mais c'est tout particulièrement aux heures de crise, lorsque s'accroît le nombre de ceux qui s'acharnent à ruiner son autorité divine; gardienne des âmes, soit par la guerre, soit par les armes plus pacifiques mais non moins redoutables de la politique et de la presse, soit par l'influence pernicieuse des sectes ennemies. De leur côté, les fidèles appelés à combattre pour la défense de l'Eglise savent que la forme la plus pure et la plus surnaturelle du zèle chrétien, le premier et le plus ferme appui des œuvres sociales, se trouve dans la prière : *Nisi dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam*. Entre toutes les prières, le Rosaire est une des plus saintes et des plus efficaces : l'histoire, les monuments, les fêtes de l'Eglise, les documents pontificaux l'ont assez prouvé. Par sa grande simplicité, qui le rend accessible à tous, il permet à tous de contribuer à l'édification et à la conservation de l'idéal chrétien, au renversement des hérésies, au triomphe de la vérité, et à l'exaltation de la Ste-Eglise.

Nos Seigneurs les Evêques du Canada, suivant fidèlement les nobles exemples des Pontifes romains, ont toujours recommandé aux fidèles confiés à leurs soins, d'avoir ainsi recours à Marie par le saint Rosaire. Ils ont donné tous leurs

soins à la propagation de cette salutaire dévotion, et n'ont cessé d'en attendre pour les âmes les fruits les plus abondants de sanctification et de préservation. Plusieurs d'entre eux ont souvent exprimé aux Frères Prêcheurs leur désir de voir, par les travaux de ceux-ci, cette dévotion se répandre de plus en plus dans les diocèses, y être solidement établie par l'érection canonique de la confrérie, et maintenue par des prédications fréquentes.

C'est pour faire droit à ces demandes que le T. R. Père Vicaire Provincial des Dominicains a nommé récemment un religieux de notre couvent du T. S. Rosaire de St-Hyacinthe, le R. P. Laurent Boisvert, directeur général de la confrérie du S. Rosaire, avec mission d'ériger de nouvelles confréries locales, de visiter régulièrement celles qui existent déjà, et de prêcher enfin partout la dévotion préférée de la T. S. Vierge.

Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a voulu que les paroisses de son diocèse fussent les premières à bénéficier des avantages de ce ministère particulier. Dans ce but, Sa Grandeur vient d'adresser à son clergé une lettre circulaire sur la dévotion au saint Rosaire, dont il ordonne la propagation par l'érection des confréries dans toutes les paroisses, et par la fidélité aux exercices propres à maintenir toujours vivace cette salutaire dévotion.

Avec la gracieuse permission de Sa Grandeur, nous reproduisons intégralement cette belle lettre.

SAINT-HYACINTHE, le 10 avril 1908.

BIEN CHERS COLLABORATEURS,



DEPUIS le jour où il a plu au Saint-Esprit de m'imposer, avec l'administration de ce diocèse, le redoutable et difficile devoir de pourvoir à tous les besoins des âmes, il m'a toujours semblé que l'un des meilleurs moyens de m'acquitter efficacement de ce divin ministère était de m'assurer la toute-puissante protection de la très sainte Vierge Marie. Pour mériter cette protection de la Mère de Dieu, je comprends que je dois,

non seulement lui témoigner la dévotion la plus filiale, mais aussi porter les âmes qui me sont confiées à une entière confiance et à un continuél recours à sa maternelle intercession.

Voilà pourquoi, profitant d'une heureuse circonstance, je viens aujourd'hui encourager et stimuler votre piété et celle de vos fidèles envers la Dispensatrice de toutes les grâces surnaturelles, méritées par la rédemption de Jésus-Christ. Certes, aucun pasteur d'âmes ne saurait oublier de chercher force, conseil et consolation auprès de celle, qui a été la lumière et le soutien des Apôtres. Aucun pasteur, non plus, ne saurait négliger de mettre les âmes, qu'il doit former à la vie chrétienne, sous la protection de celle qui a engendré et élevé le Fils de Dieu. Mais, moins que personne, celui qui a la charge du diocèse de Saint-Hyacinthe aurait pu n'y pas penser.

Le patron de ce diocèse, saint Hyacinthe, a été, toute sa vie, l'un des plus dévots serviteurs de Marie. Formé par saint Dominique à la sainteté, à l'amour des âmes et à l'apostolat, il apprit de lui la merveilleuse puissance de la dévotion envers la très sainte Vierge, et, en particulier, de cette grande et populaire dévotion du Rosaire, à laquelle le père et le fils durent la prodigieuse fécondité de leur apostolat.

N'eussé-je pas d'autre raison, mes chers collaborateurs, celle-là me suffirait pour vous recommander de pratiquer et de propager, avec zèle et ferveur, cette forme de la dévotion catholique envers la très sainte Vierge : forme parfaite et incomparable, révélée par Marie elle-même, nous disent les Papes, à son serviteur Dominique, pour le salut des âmes au XIII^e siècle, et à laquelle, disent-ils encore, l'Église catholique a dû, plusieurs fois depuis, avec combien de glorieuses victoires et de grâces inappréciables, le salut du nom chrétien. Oui, chacun de nous, sans doute, en est persuadé, le Rosaire bien compris et pratiqué, comme il doit l'être, sera pour notre peuple un puissant moyen de préservation et de salut ; il sera aussi pour nous-mêmes une incomparable ressource pour toutes nos entreprises nécessaires au salut des âmes.

Vous n'avez pas oublié avec quelle insistance le grand Pape Léon XIII a prêché, dans une série d'encycliques pleines de doctrine et de piété, la dévotion du Rosaire. Durant son long pontificat, il n'a cessé d'en recommander

La pratique à tous les fidèles, comme l'un des remèdes les plus efficaces aux maux du temps présent. Son successeur, en ordonnant de continuer, dans les églises du monde entier, ces prières solennelles du mois d'octobre, montre assez qu'il ne l'a pas en moindre estime. Pie X, lui aussi, attend donc du Rosaire bien récité les mêmes fruits de vie chrétienne pour les fidèles et un puissant secours pour l'Eglise.

Sans doute, mes chers collaborateurs, nous nous félicitons à bon droit et nous en rendons grâces à Dieu, notre peuple est resté plus chrétien que bien d'autres. Il n'a pas été, autant que d'autres nations catholiques, perdu par le libertinage et travaillé par l'impiété. Pourtant, l'ennemi ne laisse pas de semer l'ivraie dans notre champ. Nous avons, dans certaines classes de notre société, qui devraient l'exemple à toutes les autres, des prêcheurs d'impiété, moins effrontés, il est vrai, mais plus hypocrites et plus dangereux que les ennemis des idées chrétiennes qui font rage ouvertement dans d'autres pays. Nous avons, dans toutes les classes, ces misères morales, que vous connaissez parfaitement pour avoir à les traiter tous les jours. Et quand, aux pieds de Notre-Seigneur, nous nous demandons pourquoi notre ministère est devenu parfois si difficile, nous sommes obligés d'avouer que souvent les âmes auxquelles nous avons aujourd'hui affaire n'ont qu'une foi de surface et une piété de routine. Hélas ! beaucoup de ces âmes qui nous sont confiées n'offrent plus guère de résistance au scandale des mauvaises mœurs et des idées perverses. Pourquoi ? Parce qu'elles ne possèdent plus un sol riche et profond pour y établir fortement les vertus chrétiennes. Quelle est donc la cause de ce triste état ? C'est que, souvent, pour elles, la prière, — au lieu d'être une ascension surnaturelle et puissante qui les arrache aux idées et aux sentiments terrestres pour les entraîner, sur les traces de Jésus-Christ, à la poursuite des biens célestes —, n'est qu'une habitude de l'enfance gardée toute la vie, une pratique religieuse encore, mais routinière, qui n'allume plus dans l'esprit les grandes pensées de la foi, ni dans le cœur les ardeurs de la charité, ni dans la volonté ces élans, ces résolutions qui ne croient rien impossible et qui emportent toute la vie.

Pour refaire dans les âmes ce sens surnaturel, cette foi vive et forte, ce tendre et profond amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui engendrent les vertus chrétiennes, il faut

d'abord leur apprendre le grand art de la prière. Oui, voilà le remède à nos maux actuels. En vérité, la prière est, en même temps qu'un grand don de Dieu, un art surnaturel, qui s'apprend par la pratique et se parfait par l'exercice. Cet art de la prière, vous ne pouvez pas le faire apprendre plus vite et plus facilement à vos chers fidèles qu'en leur enseignant et leur faisant pratiquer le Rosaire. En répétant sans cesse les bienheureuses paroles de l'ange à Marie, ils ne cesseront d'étudier et de contempler Jésus et Marie : ils apprendront, à cette divine école, non seulement la science de la prière et de la foi, mais la science pratique de la vie chrétienne, celle qui fait les saints, qui s'apprend par le cœur autant que par l'esprit, par les saints exemples plus facilement et plus vite que par les grandes doctrines.

Au fond de la déchéance des mœurs chrétiennes et de l'amointrissement du sens chrétien, que nous redoutons tous pour notre peuple, il y a, avec une connaissance insuffisamment réfléchie des enseignements de la foi, *l'aversion pour la vie humble et laborieuse, l'horreur de tout ce qui fait souffrir, et l'oubli des biens futurs, objets de notre espérance*¹. Tel est le diagnostic du mal contemporain, fait par Léon XIII : c'est le nôtre comme celui de tous les peuples. Le remède que le grand Pape n'a cessé de prescrire — et je n'en puis suggérer de meilleur — c'est la prédication et la méditation des mystères du Rosaire. Si, en effet, vous voulez guérir les infirmités spirituelles du peuple chrétien, de notre pays comme de tous les pays, il faut lui rappeler sans cesse et lui faire rappeler tous les mystères de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ.

C'est pour cette raison que le même Pape Léon XIII a favorisé l'érection des confréries du Rosaire, enrichies déjà depuis des siècles de nombreuses et très précieuses indulgences. Il a voulu qu'elles fussent, autant que possible, dans toutes les églises au moins principales, un centre de propagation du Rosaire ; et, avec lui, de l'esprit de prière si nécessaire à tous les chrétiens. Non seulement il y a tenu comme à un moyen très efficace de sanctification personnelle pour tous les fidèles ; mais il s'est promis, — de cette association des fidèles du monde entier dans la ferveur et la prière —, une efficacité toute puissante sur le cœur de

1. Encyclique *Latitæ* du 8 septembre 1893.

la Reine des cieux, et ainsi, par elle, sur le cœur de Dieu même.

En effet, quelle grâce pourrait refuser la Mère de Dieu à une multitude de fidèles, réunis pour lui rendre hommage et la supplier, en contemplant avec foi et amour les mystères joyeux, douloureux et glorieux de la vie de son divin Fils ?

Or, mes chers collaborateurs, ce que le Saint-Siège attend de la dévotion et des confréries du Rosaire pour tout le peuple chrétien et le bien général de l'Eglise, il nous est bien permis de le demander pour notre diocèse et chacune de nos paroisses. Quels merveilleux changements dans les âmes, quel progrès dans l'esprit de foi et les vertus chrétiennes, nous pourrions espérer, si le Rosaire était pieusement récité et médité dans toutes nos familles ! Quel immense secours pour notre apostolat et notre ministère, si chacune de nos paroisses devenait, grâce à cette confrérie du Rosaire partout érigée, un centre permanent de prières et de supplications auprès de la Vierge très puissante ! Nous aurions, par là, assuré un secours efficace pour tous les besoins spirituels et temporels de nos paroisses, du diocèse et de toute l'Eglise.

Pour toutes ces raisons, je désire que la dévotion du Rosaire soit expliquée, prêchée, encouragée dans toutes les paroisses de ce diocèse sans aucune exception. Je tiens, de plus, à ce que la confrérie du Rosaire soit érigée canoniquement, avec toutes les formalités de droit, dans toutes les églises paroissiales, où elle ne le serait pas déjà. Dans les églises où elle a été érigée, — c'est le plus grand nombre —, j'espère qu'elle sera remise en honneur, si elle a été négligée, et qu'aucun travail ne sera épargné pour en faire bénéficier toutes les âmes.

Comme le Saint-Siège requiert, pour l'érection de cette confrérie, non seulement une permission écrite, mais des lettres laudatives de l'Ordinaire, je veux que la présente circulaire soit conservée comme la louange publique et le permis d'érection, accordés par l'Ordinaire de Saint-Hyacinthe, pour toutes les confréries du S. Rosaire déjà établies ou à établir dans tous les lieux du diocèse où les décrets pontificaux en autorisent l'érection.

Vous voudrez bien ne pas oublier, mes chers collaborateurs, que cette confrérie du Rosaire, pour jouir de tous les privilèges et de toutes les indulgences dont les Souve-

rains Pontifes l'ont enrichie, doit être soumise à certaines conditions et à certaines lois dont les unes sont essentielles à la validité de l'érection, les autres requises pour entretenir et développer la dévotion du Rosaire.

En premier lieu, toute confrérie du Rosaire, même avec permission de l'Ordinaire, ne peut être érigée qu'en vertu d'un diplôme d'érection émané du Maître Général des Frères Prêcheurs, et par un prêtre délégué par lui. Ce diplôme doit être conservé dans les archives ou, mieux, exposé publiquement dans la chapelle de la confrérie.

Avec ce diplôme d'érection, on doit afficher un tableau authentique des indulgences accordées à la confrérie, reconnu par l'Ordinaire.

Il doit y avoir un autel désigné pour l'autel de la confrérie, qui peut être celui de la très sainte Vierge ou n'importe quel autre de l'église, même appartenant déjà à une autre confrérie. A cet autel doit se trouver, autant que possible, un tableau ou une image ou un groupe du Rosaire.

On doit tenir un registre, en tête duquel est dressé le procès-verbal de l'érection. Le directeur, ou tout autre qui en a reçu le pouvoir, doit y inscrire les noms de toutes les personnes qui veulent entrer dans la confrérie. L'inscription, seule condition d'entrée, est essentielle et absolument gratuite sous peine de nullité.

Le curé, ou son remplaçant, est de droit directeur de la confrérie, avec pouvoir de recevoir les membres, de les inscrire dans le registre, de bénir et indulgencier les rosaires ou chapelets, en se servant de l'étole blanche et de la formule *propria Ordinis Prædicatorum*, sous peine de nullité. Cette bénédiction peut se faire publiquement, le premier dimanche du mois, avant ou après la procession.

Le premier dimanche de chaque mois, on doit faire, dans l'église de la confrérie, la procession du Rosaire, pendant laquelle on porte une statue de la sainte Vierge, munie d'un rosaire, et on chante soit les litanies de la sainte Vierge, soit l'*Ave maris stella*, soit d'autres hymnes et cantiques approuvés. Dans les processions plus longues, au dehors, comme au premier dimanche d'octobre, on peut faire alterner le chant et la récitation publique du rosaire. Cette procession peut être remise à un autre dimanche, sans perdre les indulgences qui y sont attachées, pour une raison sérieuse, avec la permission de l'Ordinaire. Le directeur, ou son remplaçant, doit annoncer, au prône, toutes les

indulgences, au moins plénières, à gagner par les confrères et concœurs, pendant la semaine ou le dimanche suivant.

Enfin, les réglemens de la confrérie exigent, non toutefois sous peine d'invalidité, que le rosaire soit récité publiquement, chaque semaine, dans l'église de la confrérie, avec l'énoncé des mystères. Il n'est pas de rigueur que le directeur de la confrérie préside l'exercice ou qu'il y soit présent. Dans les églises où il y a plusieurs messes, le dimanche, il est facile de satisfaire à cette obligation, en faisant réciter le chapelet à deux messes basses, de façon à n'avoir qu'un chapelet à dire aux vêpres durant l'après-midi ; mais s'il n'y a qu'une messe basse, on peut remettre la récitation d'un autre chapelet, soit au catéchisme, soit à l'exercice du soir quand il y en a un, en conservant toujours celui des vêpres. Dans les paroisses où il n'y a qu'un seul prêtre, il vaudrait peut-être mieux prendre l'habitude, qu'ont déjà des prêtres pieux et zélés, de réciter publiquement le chapelet, chaque soir de la semaine, dans l'église ou la sacristie. Quelques-uns, parmi vous, à raison d'empêchements qu'ils ont le droit d'apprécier, préféreront peut-être réciter deux ou trois dizaines de chapelet, tous les matins, après la messe, avec les personnes qui l'ont entendue. Dans tous les cas, c'est à chacun de choisir la pratique qui lui semblera favoriser davantage la piété des fidèles.

Ne craignez pas, mes chers collaborateurs, d'être à charge à vos fidèles, moins encore de vous imposer à vous-mêmes une nouvelle charge après tant d'autres. Les âmes pieuses connaissent cette dévotion du Rosaire et la pratiquent depuis longtemps ; les autres y puiseront une ferveur dont elles ont besoin pour mieux comprendre leurs devoirs et s'en acquitter plus fidèlement : toutes y trouveront, non un fardeau, mais une force et une consolation. Vous-mêmes, vous en recueillerez, pour votre piété et votre ministère, tant de fruits et de facilités, et votre zèle en recevra une telle efficacité, que vous vous attacherez bien vite à votre rosaire comme à l'un des plus puissants moyens de sanctification et d'apostolat.

Ne craignez pas davantage que cette belle dévotion s'étiolle un jour et périsse, — après que vous l'aurez plantée avec soin, cultivée avec amour, et que vous l'aurez fait fleurir et fructifier dans une paroisse —, comme il est arrivé quelquefois ailleurs peut-être, soit par l'incurie des hommes, soit par le malheur des circonstances.

J'ai appris, avec bonheur, que les Supérieurs de l'Ordre des Frères Prêcheurs, auxquels le Saint-Siège a de tout temps confié la prédication et la direction du Rosaire dans le monde entier, viennent de déléguer un de leurs religieux pour faire la visite générale des confréries du Rosaire, établies dans le diocèse de Saint-Hyacinthe et les autres diocèses de la province civile de Québec. Avec le consentement des Ordinaires, viendront ensuite, aussi souvent et régulièrement qu'il sera nécessaire, des visites particulières pour maintenir en vigueur les règlements et la pratique de la dévotion.

C'est le révérend Père Laurent Boisvert, qui a été désigné pour ce ministère. Il se propose, comme il convient, de le commencer par le diocèse de Saint-Hyacinthe, qui a été le berceau de son Ordre au pays et qui, à ce titre, doit, plus qu'aucun autre, bénéficier des services des Frères Prêcheurs et de la grande dévotion dont ils sont les apôtres. Il s'entendra avec vous, pour le moment le plus favorable où il devra se présenter dans vos paroisses, soit pour visiter la confrérie du Rosaire où elle existe déjà, soit pour l'ériger là où elle ne l'est pas encore, soit au moins, si malheureusement l'érection de la confrérie ne vous semblait pas possible maintenant, pour y prêcher la dévotion du Rosaire et y recruter le plus de membres possible, qu'il inscrira dans les registres des confréries érigées dans les lieux plus favorisés du ciel. Vous voudrez bien l'accueillir comme un envoyé de la très sainte Vierge, chargé par elle d'ouvrir et de creuser davantage une source inépuisable de bénédictions et de richesses spirituelles pour vos paroisses.

Je n'ai pas besoin de recommander le bon Père à votre hospitalité : elle est toujours, je le sais, délicate et généreuse. Mais je vous prie de préparer cette visite, en l'annonçant et y disposant vos fidèles. Vous en profiterez, pour demander tous les renseignements et éclaircissements dont vous avez besoin, soit sur le Rosaire lui-même, soit sur la confrérie, soit sur la condition des indulgences ; et vous seconderez avec zèle le ministère du Père visiteur. Vous lui donnerez tous les renseignements qui lui seront utiles, pour organiser avec vous la dévotion du Rosaire dans votre paroisse ; vous lui indiquerez, au besoin, des zélateurs et zélatrices ; enfin vous vous entendrez avec lui sur les meilleurs moyens de promouvoir et développer la pratique du Rosaire parmi les fidèles, et surtout parmi les enfants qui

feront l'avenir et sont déjà souvent dans leurs familles les meilleurs des missionnaires

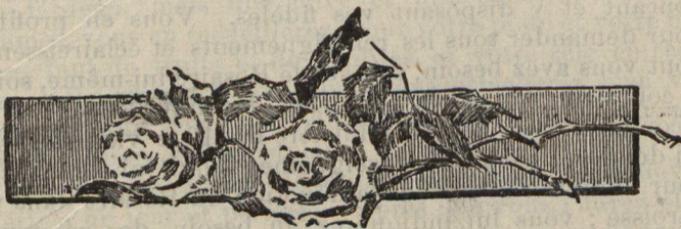
De son côté, le Père devra visiter l'autel et les registres de la confrérie, s'enquérir soigneusement, au moins dans la première visite, si toutes les formalités requises, sous peine de nullité, pour l'érection, ont été remplies, et au besoin la faire revalider pour que les fidèles ne perdent pas les indulgences accordées. Puis il aura soin de voir à ce que toute l'organisation faite par lui, avec votre pleine approbation et votre concours, soit toujours en activité.

Je désire que le Père laisse dans les registres des confréries un procès-verbal de chaque visite, dans lequel il fera connaître l'état de la confrérie, et, autant qu'il pourra avec vous s'en rendre compte, les progrès de la dévotion, afin que je puisse m'en rendre compte moi-même, à l'époque de la visite pastorale, et aviser alors avec vous.

Daigne la Reine du Très-Saint Rosaire bénir ce ministère, que je bénis en son nom ! Puissent toutes ces confréries régulières et vraiment ferventes, ainsi que les prières publiques du saint Rosaire souvent offertes pour toutes vos paroisses et pour tout le diocèse, assurer une merveilleuse efficacité à notre ministère, en particulier à notre grande croisade d'abstinence, et à toutes les autres entreprises que nous ferons ensemble pour la gloire de Dieu et le salut de notre peuple !

† ALEXIS-XYTE,

Evêque de Saint-Hyacinthe.





LAUDA, SION...

(TRADUCTION)

*Sion, célèbre ton Sauveur,
Loue et ton guide et ton pasteur,
Par les chants de ta lyre.
Donne à ta voix tout son essor,
Il est bien au-dessus encor,
Et tu n'y peux suffire.*

*Le thème de chant spécial,
C'est le pain vivant et vital
Que ce jour te propose.
Ce pain, dans un banquet sacré,
Aux douze apôtres fut livré :
Nul doute sur la chose.*

*Prends tes plus sonores accents,
Qu'ils soient amples, retentissants,
Et l'allégresse vive.
Car ce grand jour fait souvenir
Que Jésus voulut établir
Ce festin qui ravive.*

A la table du nouveau Roi,
 Pâque de la nouvelle loi,
 A l'antique succède ;
 Le vieux rit fait place au nouveau,
 Du vrai l'ombre fuit le flambeau,
 La nuit au jour le cède.

Le Christ règla qu'on accomplît
 En sa mémoire ce qu'il fit
 A la Cène bénie.
 Instruits par son verbe divin
 Nous consacrons le pain, le vin,
 En salutaire hostie.

Tel est le dogme du chrétien :
 Le pain devient chair, le vin
 Du sang prend la nature.
 Quand on ne voit ni ne saisit,
 Sans égard de l'ordre prescrit
 La foi vive rassure.

Ôui, sous des dehors différents,
 Symboles, non vrais éléments,
 Est un don admirable.
 La chair du Christ est aliment,
 Son sang, breuvage, et Lui, pourtant,
 Sous chaque espèce est stable.

On le reçoit sans le briser,
 Sans le rompre ni diviser,
 Entier, tel qu'il existe.
 Qu'une âme ou mille l'aient reçu,
 Autant à chacune est échu :
 On le mange, il subsiste.

L'homme juste et l'homme du mal
 Y trouvent un sort inégal :
 Le trépas ou la vie.
 Vie au cœur pur, mort au pécheur :
 Combien l'aliment le meilleur
 Dans ses effets varie !

*Quand le pain divin se morcelle,
Souviens-toi, sans te défier,
Que Jésus, sous chaque parcelle,
Comme le tout est entier.*

*Il se trouve là sans fracture,
Le signe seul est fragmenté ;
En son être ou dans sa stature
Il garde son intégrité.*

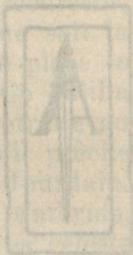
*Le voici donc le pain des anges,
C'est l'aliment du voyageur,
Oh ! ne le jetez pas aux fanges
Ce vrai pain des fils du Sauveur.*

*Il fut prédit par des figures :
C'est Isaac au ciel offert,
C'est l'agneau pascal sans souillures,
La manne tombée au désert.*

*O bon pasteur, pain véritable,
Prends pitié de nous, ô Jésus !
Par toi nourris et soutenus
Donne-nous la paix ineffable,
Au royaume de tes élus.*

*Tu sais tout, grande est ta puissance,
Ici-bas tu nous assouris,
Là-haut donne-nous d'être admis
Parmi les saints, en ta présence,
En cohéritiers, en amis.*

L'ABBÉ L. L. DUPRÉ.



ST. JEAN-BAPTISTE

PATRON DES CANADIENS-FRANÇAIS



L'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec et de la naissance de notre peuple, la Société St-Jean-Baptiste a eu l'heureuse inspiration de demander que le Saint Précurseur fût authentiquement déclaré le Patron de la nation canadienne. Depuis longtemps la voix populaire l'avait élu et proclamé. Ce choix national vient d'être consacré par la sanction solennelle de l'Eglise, et St. Jean-Baptiste est bien désormais le céleste Patron des Canadiens-français.

Cette concession du Souverain Pontife nous crée des devoirs nouveaux, car un Patron doit être honoré et imité. Et comme St. Jean-Baptiste est le Patron de la nation, il convient de l'honorer par la pratique des vertus qui caractérisent le citoyen chrétien.

Ce Saint a toujours été parmi nous l'objet d'un culte. Mais si l'on retranche la messe célébrée en son honneur, le 24 juin, les hommages qui lui ont été décernés n'ont-ils pas consisté surtout en processions, en banquets et en discours patriotiques ? — Nous avons pu méditer sur le fils d'Elizabeth ; mais notre attention ne s'est portée que sur les premiers jours de son existence. Ravis des splendeurs qui environnent son berceau, nous nous sommes plu à répéter les prophéties qui retentissent, et à redire les souhaits formulés par les amis du vieux prêtre Zacharie en faveur de l'enfant nouveau-né, en les appliquant d'une façon plus ou moins lyrique à notre race : " Parmi les enfants des fem-

mes, nul ne s'est levé plus grand que Jean-Baptiste".¹
 "Que sera donc cet enfant" ?²

Ces brillantes conceptions peuvent exciter l'enthousiasme et faire concevoir les plus radieuses espérances ; mais, aujourd'hui, n'est-il pas plus utile de rappeler les vertus nécessaires à la réalisation féconde de ces espérances ?

Quelques regards jetés sur la vie de St. Jean-Baptiste nous fourniront le sujet de réflexions, qui, peut-être, ne seront dépourvues ni de gravité, ni d'opportunité, ni par là même de patriotisme.

Un premier trait qui frappe dans la vie d'un Précurseur, c'est la belle unité de cette carrière. Quelle que soit la diversité des circonstances et des milieux où le place la Providence, partout et toujours il est le même. Ce qu'il a été dans la maison de Zacharie et pendant sa retraite au désert, il l'est dans le palais d'Hérode, et lorsqu'il prêche aux foules, près de Béthanie, sur les bords du Jourdain. C'est la même conscience qui se manifeste et s'affirme, toujours égale à elle-même, dans la sérénité de sa céleste lumière. Ni la crainte, ni l'intérêt ne peuvent l'influencer. Il ignore les raisons subtiles qui modifient opportunément les caractères moins trempés ; il est réfractaire à leur déprimante influence. Tel il a été dans l'intimité de la maison paternelle, tel il sera dans l'exercice public de son ministère. Que la vénération des peuples l'acclame, ou que le colère du tyran le menace, aucune faiblesse ne démentira sa constance, ni ne diminuera sa grandeur. Il est l'homme du devoir achevé, et dont toute la vie est un magnifique hommage à la vérité.

Il est facile de comprendre que, pour tous les hommes, il devrait en être ainsi. Nous n'avons en effet qu'une âme, et cette âme est la source première de toute notre activité. Elle ne peut se dédoubler, et réserver le meilleur d'elle-même pour les devoirs plus doux de la vie domestique, après avoir abandonné la partie la moins saine aux obligations souvent plus dures de la vie publique. Non. C'est

(1) Math. 1111. — (2) Luc 166.

l'âme elle-même, dans son indestructible unité, qui commande l'accomplissement intégral du devoir de la vie sociale, comme elle prescrit la parfaite fidélité aux devoirs de la vie de famille. Baptisée, elle porte partout les lumières et les obligations de son baptême, aussi bien dans les actes accomplis au grand jour des assemblées populaires que dans les œuvres exécutées à l'ombre du foyer. Ces diverses manifestations appartiennent toutes à la même personnalité et lui sont toutes également imputables. Elle ne peut donc pas, selon la mobile variété des circonstances, changer de principes comme on change de vêtements, être sincèrement catholique dans sa maison et indifférente ou hostile à l'Eglise dans une réunion électorale ou dans un bureau de votation.

Si elle se permettait ce jeu plus facile qu'honorable, force nous est de reconnaître quelle demeure la même sous ses multiples travestissements, et qu'elle porte la responsabilité de chacun de ses actes ; qu'elle sera jugée selon la doctrine de Jésus-Christ, dont elle est le disciple, et qu'elle recevra la récompense ou le châtiment selon la qualité de sa conduite.

Ces notions si simples ne sont-elles pas parfois singulièrement méconnues, du moins trop souvent mises en oubli ?

Combien de chrétiens, irréprochables au sein de leurs familles et dans leurs relations quotidiennes, ne sont que d'inutiles, parfois même de dangereux citoyens, parce qu'ils se soustraient, plus ou moins systématiquement, dans les affaires publiques, à l'influence des principes qui les dirigent et les sanctifient dans le train ordinaire de la vie ! — Pas de religion dans la politique ! affirment-ils par le plus déplorable des sophismes. — Comme si les actes politiques ne relevaient pas de la morale aussi bien que les autres ! Comme si ces actes n'étaient pas soumis aux commandements de Dieu et de l'Eglise ! Et la Religion, n'est-elle pas la gardienne de la morale ? L'Eglise n'a-t-elle pas été chargée par Dieu de donner aux hommes les règles pratiques pour gouverner leur vie ? Le chrétien ne doit donc pas se contenter des vertus domestiques, il doit encore posséder toutes les vertus civiques. Il n'appartient pas au Christ Jésus pour une moitié de son existence, pour une série d'actes plus ou moins obscurs, mais pour jamais et pour toutes les manifestations de son activité. L'idéal de l'Evan-

gile lui prescrit non seulement d'être un époux fidèle, un père dévoué, un ouvrier consciencieux, il lui commande encore de ne traiter les affaires publiques qu'avec sa conscience éclairée de fidèle !

L'imperturbable droiture de Jean-Baptiste l'a conduit à rechercher la vérité, et à la proclamer ouvertement dès qu'elle est apparue à ses regards. Sur ses lèvres, pures et fortes, la vérité a conservé toujours son idéale beauté : jamais il ne l'a amoindrie, jamais il ne l'a exagérée. Devant la foule, qui ignore l'invisible majesté du Sauveur, Jean s'écria :

“ Au milieu de vous, il y a quelqu'un que vous ne connaissez pas, celui qui doit venir après moi, mais qui était avant moi, et je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa sandale ”. ¹ Et lorsque Jésus viendra vers lui au désert, celui qui est la Voix dira publiquement : “ Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde ”. ²

Jean-Baptiste a compris que, si notre corps a besoin du pain de froment, notre âme est affamée du pain de la vérité. Aussi distribuera-t-il cette céleste nourriture à tous ceux qui l'approchent, et donnera-t-il la lumière à tous ceux qui l'interrogent. Au peuple, il recommande la pénitence ; aux publicains, la justice ; aux soldats, la douceur et l'honnêteté ; à la race de vipère des Pharisiens, la sincérité et l'humilité ; à tous il demande de recevoir en Dieu le Seigneur qui vient, qui est déjà au milieu d'eux. Qu'ils l'accueillent avec droiture, et le Messie sera leur libérateur.

C'est que la Vérité, qui est le premier bien de chaque homme, est aussi le premier trésor des nations. “ C'est elle qui les rend libres ”, dit l'Écriture, ³ et leur assure le bonheur ; car les sociétés publiques participent aux devoirs des simples particuliers, et ne trouvent la félicité qu'à la même source.

Le bien-être extérieur, la prospérité matérielle ne suffisent pas à assurer le bonheur. Les peuples les plus heu-

(1) Jean I 26-27. — (2) Jean I 23. — (3) Jean 8 32.

reux ne sont pas ceux qui possèdent les flottes les plus redoutables, les armées les plus vaillantes, les industries les plus actives, le commerce le plus étendu et les capitaux les plus abondants ; mais ceux qui travaillent à l'acquisition croissante de la vérité, principe de la paix dans les cœurs, entre les hommes et avec Dieu. C'est donc le peuple qui connaît le mieux les droits souverains de l'Éternel, non seulement sur chacun de ses membres en particulier, mais sur l'ensemble des familles groupées en nations.

En effet, Dieu, qui est le Créateur de chaque homme, est en même temps l'auteur de la société humaine, puisqu'en faisant l'homme faible, il l'a obligé à se rechercher un secours constant parmi ses semblables. Dès lors, tout peuple, comme tout individu, doit s'honorer de reconnaître officiellement cette imprescriptible dépendance à l'égard de son premier maître. Il doit la proclamer par les dépositaires du pouvoir, en faire la confession autorisée par la voix de ses chefs.

Mais quel peuple plus que le nôtre a jamais été plus manifestement suscité par le ciel ? Quelle nation a jamais été l'objet préféré d'attentions plus visibles de la part de la Providence ? Où trouver une autre nationalité née en plein Christianisme des plus purs et des plus nobles enfants de la fille aînée de l'Église ? Quelle race peut se glorifier d'avoir à son origine des héros tels que Samuel de Champlain, Paul de Maisonneuve, la Mère de l'Incarnation, la Sœur Bourgeoys, et surtout Monseigneur de Laval ?

Aussi jamais peuple eut-il des devoirs plus grands envers le Seigneur !

Le respect et l'obéissance, dus à Dieu, obligent une nation à favoriser les saines croyances et à faire disparaître les doctrines de mensonges et d'erreurs. Personne ne peut revendiquer la liberté d'empoisonner les fontaines ou de semer des germes d'épidémies. A plus forte raison, personne ne peut réclamer la liberté de tuer les âmes, en jetant à tous les vents, et en colportant de toute façon des doctrines pernicieuses, non moins contraires à la droite raison, que réprouvées par la Révélation divine. C'est par conséquent le devoir de tout citoyen, comme de tout homme d'Etat, de se mettre en garde contre ces principes erronés qui flattent les passions humaines, mais détruisent l'ordre et la paix. Ils doivent se prémunir contre " ces maraudeurs cosmopolites ", qui ont reçu ou qui se donnent la triste mission de

dilapider le trésor des vérités sacrées qui ont fait vivre notre peuple, et sans lequel, il est condamné à végéter et à périr.

Ce n'est pas en applaudissant d'impurs acteurs, qui font risée des obligations fondamentales de la famille chrétienne, ni en s'enrôlant dans les sociétés suspectes ou condamnées, que nos concitoyens travailleront à leur bonheur et à leur prospérité. Ce n'est pas, non plus, en prêtant une oreille complaisante aux utopies révolutionnaires et socialistes, ni en favorisant les hypocrites, qui attaquent sournoisement toutes les institutions de l'Église, qu'ils favoriseront l'évolution de notre peuple. Mais c'est en le rattachant plus fortement que jamais au Dieu qui a protégé son berceau, et en lui assurant avec abondance le pain non frelaté de la vérité catholique. Il n'y a pas d'autre médicament pour guérir les nations que la vertu de Dieu, c'est-à-dire la vérité.

* * *

Au service de la vérité, Jean-Baptiste a déployé le plus noble désintéressement.

Ce qu'il cherche, ce n'est pas son avantage personnel, mais le bien de son Maître : " Il faut qu'il croisse et que moi je diminue " !¹ déclare-t-il. Et lorsque le Sanhédrin, prêt à le reconnaître pour le Messie attendu, viendra lui demander officiellement : " Qui es-tu " ? il répondra sans hésiter qu'il n'est pas le Christ. Les hommages de tout un peuple montent vers lui. Il ne les a pas recherchés. Il n'a qu'à dire un mot. Et le mot qu'il prononce, c'est : non. Il est le serviteur qui se dépense pour son maître, et ne détourne rien à son profit de ce qui appartient à ce maître. Il est heureux de répéter jusqu'à trois fois le " non " véridique du serviteur fidèle et désintéressé.

Ainsi, le vrai citoyen doit être le serviteur de son pays. Il lui consacre, s'il le faut, son temps, sa fortune, au besoin, sa vie. Il ne participe aux affaires que pour travailler à la grandeur matérielle et morale de sa patrie ; jamais pour y puiser l'or souillé d'une fortune personnelle. Pour lui, la

(1) Jean 3 30.

politique n'est pas une carrière lucrative, capable de satisfaire toutes les ambitions et toutes les convoitises ; elle est le poste d'honneur et de dévouement, où l'on travaille à assurer le bien commun par des moyens honnêtes.

Nécessaire sous tous les régimes, l'amour désintéressé du bien commun est encore plus impérieusement requis dans les gouvernements démocratiques. Lorsque les facilités pour la corruption sont plus nombreuses, ne faut-il pas que la vertu des citoyens soit la sauvegarde assurée de la subordination des intérêts particuliers au bien général de l'Etat ? Sans ce frein salutaire, la vie publique n'est plus qu'une sordide exploitation.

Sous le régime représentatif, l'égoïsme individuel et l'égoïsme collectif sont les deux fléaux qui menacent l'amour éclairé du bien commun. L'un s'appelle la honte de la vénalité, l'autre le fanatisme de l'esprit de parti.

La vénalité est le vice qui autorise à prix d'or ce que réprouve la conscience. Ainsi, la conscience condamnera énergiquement l'échange d'un vote contre une pièce d'argent, ou une situation avantageuse ; elle défend de favoriser des amis aux dépens du bien public, malgré les offres rutilantes des solliciteurs. Et le peuple assez dépravé pour n'avoir qu'un suffrage vénal, mérite d'être privé de ce noble droit.

On conçoit facilement qu'un honnête homme ne peut trafiquer de son suffrage, car le vote est un jugement de la conscience et non un article de commerce : il ne peut donc être l'objet d'une vente ou d'un achat. De plus, ce qui est déjà dû, ne peut être vendu. Et chaque citoyen, honoré du droit de suffrage, a le devoir de travailler à la grandeur de son pays, en ne donnant son vote qu'à un candidat d'une vertu solide et d'une probité reconnue. Le bulletin ne doit pas aller au politique le plus offrant, mais, parmi ceux qui se présentent devant les électeurs, à celui qui possède le plus complet ensemble de qualités ; à celui qui est le plus capable de remplir les fonctions de législateur ; au plus accrédité en vue de constituer le meilleur gouvernement.

Les incapables, les ambitieux, qui ne songent qu'à leur bourse et à leur popularité, tous les faibles disposés à sacrifier les intérêts moraux au profit des avantages matériels, doivent être impitoyablement écartés. A plus forte

(1) S. Thomas d'Aquin, Somme Théol. I. 2, q 7, 1.

raison, ajouterons-nous avec Léon XIII : “ Pour aucun motif, il ne peut être permis de préférer des hommes hostiles à la religion à ceux qui ont bien mérité de la cause catholique ”.

Non moins contraire à l'amour vrai de la patrie, est le fanatisme de l'esprit de parti.

C'est un égoïsme féroce, qui substitue un membre au corps tout entier, et place l'intérêt d'une fraction au-dessus du bien de la province ou du pays. C'est le renversement de tous les droits et le sacrifice coupable des intérêts majeurs au profit d'un groupe insatiable. C'est le parti, serviteur de la nation, qui accapare et subordonne à son avantage particulier les ressources mises à sa disposition pour assurer la prospérité générale de l'Etat.

Et qui dira les maux accumulés par ce funeste esprit de parti ? Comme la fièvre chaude, il produit le délire et l'épuisement. On ne raisonne plus : les convictions les plus anciennes, les lois les plus saintes, les obligations les plus sacrées sont foulées aux pieds. Le parti ! mot magique qui légitime tous les succès, absout toutes les fautes et canonise toutes les turpitudes.

La raison, non moins que la loi de Dieu, condamne ces lamentables aberrations. Libre à chacun de se dévouer au triomphe du parti de son choix, s'il est convaincu de l'excellence de ses principes et de la sagesse de son programme, de l'efficacité de ses moyens d'action, de la valeur et de l'intégrité de ses chefs, pour promouvoir le bien général. Mais pour obtenir cet enviable résultat, nul ne peut recourir à des moyens flétris par la conscience. On ne peut utiliser l'imposture, le mensonge ou le dénigrement ; on ne peut violer la liberté de pauvres électeurs, en les plongeant dans l'intempérance ; on ne peut fomenter les haines, les discordes, et exciter les mauvaises passions ; on ne peut engager l'Eglise dans les querelles des partis, “ car prétendre se servir de son appui pour triompher de ses adversaires, c'est abuser indiscrètement de la Religion. Au contraire, tous les partis doivent s'entendre pour entourer la religion du même respect, et la garantir de toute atteinte. Dès que les intérêts du catholicisme sont menacés, tout dissentiment doit cesser entre catholiques, afin que, unis dans les mêmes pensées et les mêmes con-

“ seils, ils se portent au secours de la religion, bien général
 “ et suprême auquel tout le reste doit être rapporté ”.

Puissent ces graves paroles de Léon XIII être présentes à l'esprit de nos compatriotes dans l'accomplissement des devoirs civiques, et les guider avec bonheur pendant la période imminente des luttes électorales.

Elles enseignent noblement cette unité de principes, cet amour de la vérité, ce désintéressement personnel, toutes ces vertus dont St. Jean-Baptiste nous a donné de si puissants exemples, et qui font du citoyen chrétien l'ouvrier de la grandeur nationale. L'amour supérieur qu'il porte à l'Eglise, patrie immortelle des âmes, ne fait que rendre plus ardent et plus pur l'amour qu'il doit entretenir pour la patrie terrestre où nous sommes nés et où se développe notre vie d'ici-bas. A ce prix, et à ce prix seulement, nous mériterons toujours le glorieux éloge que Pie X vient d'adresser à notre race, en l'appelant “ la noble nation canadienne ”.

fr. RAYMOND M. ROULEAU,

des frères prêcheurs.

(1) Léon XIII Ency. Sapientie Christianæ.



LES FÊTES DE Mgr. DE LAVAL

À QUÉBEC



QUÉBEC s'apprête à fêter religieusement le deuxième centenaire de la mort de Mgr. François de Montmorency-Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, et à faire l'inauguration solennelle du monument qu'on lui a érigé près de l'Archevêché, de la Cathédrale, du Séminaire et de l'Université, qui sont plus que des monuments de son zèle et de son génie. La statue de bronze offerte à sa mémoire par la reconnaissance des catholiques du Canada et des Etats-Unis, apprendra sans doute son nom aux étrangers, et le portera aux âges à venir, sans ressusciter pourtant et sans transmettre fidèlement les traits si nettement marqués de cette grande et sainte figure : (1) toutes les institutions qu'il semble regarder encore et bénir du haut de son piédestal de granit, ne feront pas seulement vivre son nom et bénir sa mémoire : elles glorifient et perpétuent sa vie d'abnégation, d'incessant labeur, d'héroïque apostolat, de prévoyance chrétienne, qui ont fait pour une si large part la gloire et la fécondité de l'Eglise de Québec, la grandeur morale et la force de cette race française oubliée par la France il y a un siècle et demi sur les bords du Saint-Laurent.

Nous félicitons le comité d'érection du monument, non-seulement d'avoir fait une œuvre grande et difficile, et de

(1). On dit que l'artiste avait le droit de s'inspirer de son idéal pour prêter une figure de son choix au grand évêque. Peut-être. Mais je ne puis m'empêcher de penser que l'évêque jeune et trop bien nourri du monument ne ressemble pas assez à cette figure historique que tous connaissent, et qui reflète si parfaitement les vertus et les qualités maîtresses d'une âme faite pour régner en ce monde et en l'autre.

l'avoir conduit avec persévérance et sagesse à un succès magnifique, à travers des obstacles qu'eux seuls ont pu connaître, mais de l'avoir faite en temps opportun,

En d'autres pays on a cru bien faire de choisir pour glorifier d'éminents serviteurs de l'Eglise le centième anniversaire de leur naissance. Peut-être était-ce l'unique moyen de rallier les hommages d'une admiration qui ne va volontiers aux grands hommes qu'en les sécularisant le plus possible par la pensée. Pour nous, Canadiens catholiques, nous savons encore que le vrai jour natal du chrétien, après celui du baptême, c'est celui d'une sainte mort qui termine une sainte vie. Pour le vénérable Mgr. de Laval, dont la vie et les œuvres ont été dignes des plus grands et des plus saints évêques de l'Eglise, la mort n'a été que la grâce suprême achevant toutes les autres, et, la postérité l'a cru comme tous ses contemporains, la naissance à la gloire des Saints.



En choisissant le deuxième centenaire de la mort de Mgr. de Laval pour l'érection solennelle de son monument, le comité est resté dans la tradition chrétienne et catholique, et il a rendu témoignage à la tradition constante de notre église et le notre peuple, qui l'a toujours vénéré comme un saint.

Puis le troisième centenaire de la fondation de Québec et de la Nouvelle-France tombant à la même date, il n'était que juste que ces fêtes du deuxième centenaire de Mgr. de Laval fussent comme le premier acte de toutes les fêtes du troisième centenaire de Québec.

Ce n'est pas seulement un grand et saint évêque que l'on va fêter solennellement, ce n'est pas seulement le fondateur d'une église particulière singulièrement féconde, puisqu'en deux cents ans elle est devenue la mère d'une centaine d'autres églises, depuis Halifax jusqu'à Vancouver et au golfe du Mexique, c'est l'un des plus grands hommes qui ait travaillé à la formation de notre pays, celui qui a marqué le plus profondément son empreinte dans l'esprit et les mœurs de notre

race, celui qui, avec Champlain, a le plus fait pour notre peuple, et qui n'est pas moins que lui le père véritable de la patrie canadienne-française.

Ce que Champlain a commencé en 1608, Monseigneur de Laval l'a continué par tous les travaux de sa longue carrière, et il l'a achevé en 1708. Ils ont travaillé tous les deux, à un siècle de distance, à la même œuvre et avec un même esprit, et ils l'ont également fondée.

Il n'importe que l'un ne fût qu'un gentilhomme français, préoccupé surtout de jeter les fondations et de tracer les remparts d'une cité qu'il voulut ordonnée, pacifique et prospère, et que l'autre fût le plus homme d'église de son temps, étranger par goût et par vocation à toute entreprise qui n'intéressait pas directement la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le gentilhomme ne fut pas dans son genre moins religieux que l'évêque, et ne conçut pas autrement que lui le plan de sa cité, et la vocation de la race dont il fut le premier père. L'évêque en son temps, tout dévoué qu'il fût aux intérêts spirituels de la colonie et personnellement désintéressé de tous les autres, ne fut pas moins grand citoyen ni moins politique que le fondateur. De tous les grands hommes qui furent les pères de notre race, personne ne fut plus sagement homme d'église que Champlain, et personne ne fut plus homme d'état que le premier évêque de Québec.

Si Champlain a fondé la ville de Québec et la patrie canadienne-française, Mgr. de Laval a formé son âme et l'a trempée pour les siècles. Non certes qu'il ait seul travaillé efficacement à former l'esprit et les mœurs de notre peuple : un seul homme, si grand et si saint qu'il fût, n'eût pu suffire à une telle œuvre ; mais il a fondé, ou affermi, et pénétré de son esprit toutes les institutions nécessaires à son développement intellectuel et moral. Notre peuple ne saura jamais assez ce qu'il lui doit, et ne glorifiera jamais avec lui autant qu'ils le méritent tous ces ouvriers et ces ouvrières, les uns illustres, les autres inconnus, qui ont fait la force et la grandeur de notre race, *sans laquelle il n'y aurait pas aujourd'hui de patrie canadienne.*

On dit que le premier représentant de la couronne d'Angleterre dévoilera la statue de Mgr. de Laval. Cet hommage solennel est dû au grand évêque, non-seulement parce qu'il fut toute sa vie honoré de la confiance de son souverain pour les affaires de l'Etat comme pour celles de l'Eglise, mais parce

que l'Angleterre doit à son esprit et à ses institutions, bien plus qu'à sa propre puissance et à son esprit politique, une colonie qui peut être demain un grand empire. Son Excellence pourra dire au prince qui recevra au pied de la statue de Champlain, aux fêtes de juillet, les loyaux hommages de la vieille cité, que ni les armes, ni la diplomatie de l'Angleterre n'auraient su lui garder un seul pied de terrain sur le sol de l'Amérique du Nord, si des évêques canadiens-français élevés à l'école de Laval n'avaient formé l'âme du peuple à une loyauté que ne purent décourager ni les plus dures épreuves, ni les plus criantes injustices, ni les plus déloyales oppressions. Le pouvoir politique fait acte de haute sagesse et s'honore lui-même de reconnaître publiquement le mérite et l'influence d'un si grand homme et d'un si grand évêque.

J'ajoute que cette leçon, comme celle du monument lui-même et des fêtes du deuxième centenaire, vient à son heure.

Certes, au pied de la statue de Mgr. de Laval, toutes les voix s'accorderont à reconnaître en lui et à glorifier le grand citoyen autant que le grand évêque, le vrai père de la patrie autant que de l'Eglise. Ce fut bien en son temps le jugement de Louis XIV qui se connaissait en hommes ; ce fut également celui des plus sages et des plus désintéressés parmi ses contemporains. Ce ne fut pas celui de tous, ni toujours des plus considérables et qui reçurent de lui les plus sages conseils et les meilleurs services.

Que n'écrivirent point dès lors, en France, et que ne crièrent pas dans la colonie, ceux qui y devaient donner les premiers l'exemple du respect et de la reconnaissance, contre ce qu'ils appelaient l'ambition, l'inflexibilité, et l'esprit de domination de l'évêque ! A les entendre, il ne visait à rien moins qu'à supprimer pratiquement la puissance séculière, ou à l'entraver dans l'indépendance et le légitime exercice de son gouvernement. L'écho de ces calomnies s'est prolongé jusque dans une *Histoire du Canada*, justement estimée d'ailleurs, mais parfois moins judicieuse que bien intentionnée.

La vérité, c'est que l'évêque fut toujours le défenseur de l'ordre social et du droit contre l'arbitraire, non du pouvoir civil, mais de ses dépositaires, qui en méconnaissaient par passion ou par intérêt la mission et les fonctions. Inflexible seulement lorsque le salut des âmes et les droits de son église étaient en jeu, sur tout le reste il fut toujours prêt à composer pour le bien de la paix et l'édification commune. On

le vit au moment même où, tant de luttes achevées et tant de victoires obtenues, il pouvait exercer enfin une autorité moins que jamais contestée et vénérée de tous, le premier par la dignité comme par le mérite, se dessaisir de tout pouvoir, dans l'Eglise comme dans l'Etat, et aspirer à ne servir plus l'un et l'autre que par sa prière et l'exemple de ses vertus.

Si c'est justement que l'on acclame aujourd'hui le grand évêque qui sut en son temps mépriser les injures et l'impopularité, pour faire régner dans le pays le respect de la justice et des mœurs chrétiennes, plus d'un pensera que moment plus opportun ne pouvait être choisi. Nos temps modernes ne diffèrent pas autant qu'on l'imagine des siècles passés. De Mézy et Frontenac changent de nom et de costume, mais la passion politique qui les aveugla en anime bien d'autres dont l'histoire ne se croira pas toujours obligée de connaître les noms.

Aujourd'hui comme au temps de Laval, qu'il faille interdire la traite des consciences comme autrefois celle de l'eau-de-vie, et rappeler à des catholiques que le pouvoir ne fait pas la justice de ses propres lois, qu'il s'appelle tout le monde au lieu de s'appeler un seul, et que l'intérêt de quelques-uns, voire même du grand nombre, ne légitime pas l'oppression des faibles et ne supprime pas les droits du petit nombre. Il se trouvera des scribes et des bavards pour crier aux empiètements de l'Eglise et dénoncer ce qu'ils appellent la domination du clergé. A les en croire, éclairer les consciences par les principes chrétiens ce serait opprimer la liberté, et rappeler à ceux qui d'aventure sont les plus forts qu'ils sont responsables à Dieu et à la conscience, ce serait une insupportable tyrannie, une ingérence indue dans le domaine réservé du roi tout le monde.

Mgr. de Laval monte à son heure sur son piédestal sur la place publique, au centre de toutes ses œuvres qui ont affermi l'ordre social chrétien dans notre pays, et qui ont fait de son peuple, à tout prendre, peut-être le plus moral et le plus heureux du monde. Il vient défendre son œuvre contre les démolisseurs de nos traditions nationales et les ennemis plus ou moins conscients de l'ordre chrétien. Il vient non dominer : ce ne fut jamais son rêve ni son but ; il vient servir le peuple et le pays autant que l'Eglise, et dire à nos Mézy et à nos Frontenac sans nom et sans noblesse, que l'Eglise ne

lutte jamais pour imposer sa domination au monde, mais pour avoir le droit de le servir.

Tous ceux qui passeront au pied de son monument sauront qu'il fut, par son action épiscopale, le meilleur et le plus grand ouvrier de la paix et du bonheur de notre peuple, et comprendront peut-être que le plus ferme rempart de notre nationalité canadienne-française et de tout l'ordre chrétien dans cet immense pays, pour l'avenir comme pour le passé, ce ne sera ni la sagesse des politiques, ni l'éloquence des orateurs, mais la crose des évêques.

fr. TH. DOM C. GONTHIER,

des frères prêcheurs.



CHRONIQUE

TROIS-RIVIÈRES

Dimanche, le 3 mai, avait lieu chez les Sœurs Dominicaines, de Trois Rivières, une imposante cérémonie de vénération et de profession religieuse.

Ont revêtu les blanches livrées de St. Dominique : Melles Marie-Anne Lesmerites, dite Sr. Léon du Sacré-Cœur, de la Pointe du Lac ; Résina Lemyre, dite Sr. Claire d'Assise, de St-Justin, et Albina Philibert, dite Sr. Marie de l'Enfant Jésus, de St-Elie de Caxton.

Ont prononcé leurs premiers vœux : Melles Emma Gaudreault, dite Sr. Thomas d'Aquin, du Cap St-Ignace ; Alma Collins, dite Sr. Marie du Sacré-Cœur, de Holyoke, Mass ; Adéline Comeau, dite Sr. Anne Marie, de Trois-Rivières ; Marie-Louise Tisdelle, dite Sr. Antonin de Jésus, de St-Wenceslas.

Ont renouvelé leurs vœux : Melles Malvina Fiset, dite Sr. François-Xavier, de Fall-River, Mass. ; Onéda Maillette, dite Sr. Marie-Alexandre, d'Yamachiche ; Emma Champagne, dite Sr. Marie-Dominique, de St-Wenceslas, et Joséphine Martin, dite Sr. Catherine de Ricci, de St-Roch de Québec.

La cérémonie eut lieu dans la chapelle du Séminaire, et fut présidée par Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, assisté de Mr. G. E. Pameton, chapelain de la communauté, et Mr. Léon Lamothe, desservant de la paroisse de l'Immaculée Conception. Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. Père Valbert Marie, O. F. M.

L'assistance était nombreuse, et plusieurs communautés étrangères prirent part à cette fête de famille. Le chant fut exécuté par les élèves du Séminaire, sous l'habile direction de M. le chanoine Arcand, supérieur.

Cette pieuse cérémonie fut clôturée par le salut du T. S. Sacrement, et chacun se retira emportant dans son cœur les salutaires impressions de cette fête religieuse.

LE T. R. P. COCONNIER

Le T. R. P. Coconnier, de la Province de Toulouse, est mort le 8 avril dernier, à Toulouse, à l'âge de 62 ans, dans la trente deuxième année de sa vie religieuse.

“ L'ordre de St-Dominique perd en lui un de ses fils les plus illustres. Le Père Coconnier mérite d'être placé au premier rang des penseurs et des théologiens qui, durant les trente dernières années du XIXe siècle, ont imprimé aux sciences religieuses un élan nouveau. On peut lui appliquer ce que du haut de la chaire de Saint-Sernin de Toulouse, le 7 mars 1888, il disait lui-même de S. Thomas d'Aquin : “ Sa vie entière et toutes ses forces ont été bien dépensées à servir la cause de la sainte doctrine ”.

“ A partir de 1878, il occupa brillamment, pendant douze années consécutives, la chaire de philosophie à l'Institut catholique de Toulouse. Son beau livre sur *L'Âme humaine* date de cette époque. En 1890, il était appelé à l'Université de Fribourg, en Suisse, récemment fondée par Léon XIII, pour y enseigner la théologie dogmatique. Peu de temps après, en 1893, il en fut nommé recteur. Cette même année, il fondait une des plus belles œuvres de sa vie, la *Revue Thomiste*, dont il a résumé le programme dans ces simples mots : *Vetera novis augere*.

“ Un des aspects les plus frappants de cette vie de théologien, c'est la parfaite orthodoxie qui l'a toujours caractérisée. Le Père avait horreur de toute nouveauté doctrinale. Par une pente naturelle de son esprit en même temps que par conviction raisonnée, il s'attachait aux opinions anciennes et aux enseignements traditionnels. Mais ce conservateur n'était point un rétrograde. Rien n'était plus vivant et plus hardi que son activité intellectuelle. Il répouvait la nouveauté, mais il aimait le progrès. Son enseignement et ses travaux en sont un éclatant témoignage. Ce double caractère d'orthodoxie et d'activité scientifique, d'amour de la tradition et d'amour du progrès, il l'a imprimé à la *Revue Thomiste*. Dès l'origine, celle-ci a combattu sans trêve les diverses erreurs qui devaient plus tard recevoir une éclatante condamnation dans l'*Encyclique Pascendi*. Quelques polémiques, soutenues avec une ecurtoisie parfaite par certains de ses collaborateurs, lui attirèrent des antipathies violentes dont elle s'honora. Fidèle à son titre, pendant quinze ans, elle a traité, conformément

aux principes de la saine théologie, toutes les questions du temps présent.

“ Il y a deux grandes parts dans l'existence du P. Coconnier : la doctrine et les œuvres. Sa mort, (qui fut subite), a porté le double caractère de sa vie. Peu de temps avant le dénouement fatal, au moment où il fut appelé pour recevoir quelques visiteurs, il laissa sur son bureau de travail le commentaire de S. Thomas sur le Maître des Sentences, ouvert au traité de la charité. Quelques instants après, il rendait son âme à Dieu en défendant la liberté du ministère apostolique ”.

(Année Dominicaine).

R. I. P.

Mgr. PAUL-E. ROY

Le Souverain Pontife vient de donner un auxiliaire au vénérable archevêque de Québec dans la personne de M. l'abbé Paul Eugène Roy, directeur de *L'Action Sociale*. La consécration épiscopale a été conférée au nouvel élu dans la Basilique de Québec, le 10 mai, en présence des archevêques et évêques de la Province, et d'une nombreuse assemblée, par Sa Grandeur Mgr. Bégin, assisté de NN. SS. Blais, évêque de Rimouski, et Labrecque, évêque de Chicoutimi.

Le Rosaire est heureux d'offrir à Mgr. l'évêque d'Eleuthéropolis les hommages de la famille dominicaine et les siens, et de lui dire : *Ad multos annos !*



PRÉDIICATIONS

| | |
|---|------------------------|
| OTTAWA, Eglise St-Jean-Baptiste, Ascension... | R. P. MANNÈS MARION. |
| Pentecôte..... | R. P. C. DOYON. |
| le 14, Première messe..... | R. P. R. M. ROULEAU. |
| Solemnité de S. Jean-Baptiste, le 28..... | T. R. P. HAGE. |
| Réunion du T. O. Frat. Française..... | T. R. P. LANGLAIS. |
| “ “ “ Frat. Anglaise..... | T. R. P. TH. GILL. |
| BLACK DONALD CRAEK, Mis. anglaise, 11 au 14. | R. P. Ls. ARCHAMBAULT. |
| CURRY, mission anglaise, 14 au 21..... | R. P. Ls. ARCHAMBAULT. |
| GRIFFITH, mission, 21 au 28..... | R. P. Ls. ARCHAMBAULT. |
| LA PASSE, retraite..... | T. R. P. TH. GILL. |
| WESTMEATH, retraite..... | T. R. P. TH. GILL. |
| MASHAM triduum eucharistique..... | R. P. C. DOYON. |
| ST-RÉMI, retraite, 1 au 8..... | T. R. P. LANGLAIS. |
| STE-JULIE DE VERCHÈRES, première communion. | R. P. LAMARCHE. |
| ST-AIMÉ, fête du couvent..... | R. P. C. DOYON. |
| ST-PIE DE BAGOT, trid. eucharistique, 25 au 28. | R. P. LAMARCHE. |
| L'AVENIR, ret. 1ère communion, 31 mai au 3 juin | R. P. THÉRIAULT. |
| ST HYACINTHE, Notre-Dame, Ascension..... | R. P. THÉRIAULT. |
| Pentecôte..... | R. P. LAMARCHE. |
| Réunion du T. O..... | T. R. P. COTÉ. |
| FALL-RIVER, Mass., St-Mathieu, 25 au 28..... | R. P. DOUCET. |
| 25e ann. des Forestiers Catholiques, le 21.. | R. P. MARCHILDON. |
| Ste-Anne, panég. de S. J.-B. de la Salle... | R. P. MARCHILDON. |
| retraite de 1ère communion..... | R. P. MOREAU. |
| pèlerinage, le 15..... | R. P. BROSEAU. |
| Pentecôte..... | T. R. P. GROLLEAU. |
| Trinité..... | R. P. MOREAU. |
| L'Ascension..... | R. P. FARLY. |
| WARREN, R. I., triduum, du 20 au 24..... | R. P. LAFERRIERE. |
| HARTFORD, Conn., ret. aux Sœurs du S. Esprit: | T. R. GROLLEAU. |
| SALÉM, MASS., jubilé sacerdotal..... | T. R. P. GROLLEAU. |
| BROCKTON, MASS., ret. 1ère communion..... | R. P. MARCHILDON. |
| COCHITUATE, MASS., consécration d'un autel... | R. P. MARCHILDON. |
| WAYLAND, MASS., Ste-Anne, ret. du 6 au 14... | R. P. MARCHILDON. |

